



Coopération Sud-Sud pour le développement

Distr. limitée
3 février 2025
Français
Original : anglais

Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud

Vingt-deuxième session

New York, 27-30 mai 2025

Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Examen des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud.
3. Examen du rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 21/1 du Comité de haut niveau.
4. Examen du rapport établi par l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement pour la vingt-deuxième session du Comité de haut niveau.
5. Débat thématique intitulé « Accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : la coopération Sud-Sud comme moteur de transformation ».
6. Adoption du rapport du Groupe de travail.
7. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la vingt-troisième session du Comité de haut niveau.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport du Comité de haut niveau sur les travaux de sa vingt-deuxième session.



Annotations

1. **Ouverture de la session**
2. **Examen des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud**

L'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) présentera au Comité un rapport sur les progrès accomplis en 2023 et 2024 dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Le rapport est présenté conformément aux décisions 21/1 et 21/2 du Comité de haut niveau et aux recommandations 37 a), b) et c) du Plan d'action de Buenos Aires, telles qu'entérinées par l'Assemblée générale dans sa résolution 33/134.

Le rapport, établi par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, sera axé sur les activités menées par des pays en développement ou des pays développés, des organisations internationales, le secteur privé et des entités de la société civile en lien avec les objectifs de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire énoncés dans les cadres mentionnés ci-dessus.

Documentation

Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur l'examen des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud ([SSC/22/1](#))

3. **Examen du rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 21/1 du Comité de haut niveau**

Conformément à sa décision 21/1, le Comité de haut niveau sera saisi d'un rapport offrant une vue d'ensemble de l'appui fourni par les organismes des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire en 2023 et 2024. Celui-ci contiendra des informations sur les mesures que les entités des Nations Unies ont prises pour intégrer plus avant l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans leurs orientations et leurs activités relatives aux programmes, en plus de renforcer leurs mécanismes institutionnels concernés. Il mettra également en exergue l'appui que des organismes des Nations Unies ont fourni à des institutions et des réseaux d'États Membres en vue de faire progresser la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et de favoriser le renforcement des capacités et le transfert de technologies, tout en levant des fonds et en créant des partenariats à cette fin.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 21/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, notamment en ce qui concerne les mesures prises par les organismes des Nations Unies pour intégrer plus avant l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans leurs orientations, leur financement et leurs activités relatives aux programmes ([SSC/22/2](#))

4. Examen du rapport établi par l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement pour la vingt-deuxième session du Comité de haut niveau

Conformément à la décision 21/1 du Comité de haut niveau, le rapport de l'Administrateur du PNUD sera soumis pour examen au titre des points 2 et 4 de l'ordre du jour. Il comprendra des informations actualisées sur l'appui que le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ont fourni aux initiatives interrégionales et sur les progrès qu'ils ont accomplis dans la promotion et la facilitation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Il contiendra également une brève description des dispositions organisationnelles, administratives et financières prises par le PNUD pour soutenir le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

Documentation

Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur l'examen des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud ([SSC/22/1](#))

5. Débat thématique intitulé « Accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : la coopération Sud-Sud comme moteur de transformation »

Le thème a été choisi par le Bureau du Comité de haut niveau à l'issue de consultations avec les États Membres.

6. Adoption du rapport du Groupe de travail

7. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la vingt-troisième session du Comité de haut niveau

8. Questions diverses

9. Adoption du rapport du Comité de haut niveau sur les travaux de sa vingt-deuxième session

Liste des documents dont le Comité sera saisi à sa vingt-deuxième session

- | | |
|----------------------------|---|
| SSC/22/L.2 | Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents |
| SSC/22/L.3 | Note de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement relative à l'adoption de l'ordre du jour et à l'organisation des travaux |
| SSC/22/1 | Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur l'examen des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud |
| SSC/22/2 | Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 21/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, notamment en ce qui concerne les mesures prises par les organismes des Nations Unies pour intégrer plus avant l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans leurs orientations, leur financement et leurs activités relatives aux programmes |
